



Missions du CIRAS

publié le 01/03/2016 - mis à jour le 30/03/2021

Depuis 2015, un groupe de coordination est créé dans chaque académie. Il est placé sous l'autorité du recteur. Ce groupe de travail, dénommé CIRAS (comité d'initiation régional à l'aéronautique et au spatial), développe et coordonne les activités d'initiation à la culture des sciences et techniques aéronautiques et spatiales. Il favorise et soutient le développement des enseignements préparant au brevet d'initiation aéronautique (BIA) au profit des élèves et au certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique (CAEA).

Référence : décret n° 2015193 du 19/02/2015



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.